

GO BENIN -newsletter

A four-monthly newsletter published by GoBenin — a project funded by 10TH European Development Fund ACP- EU Water Facility - for "Benin"

IN FOCUS

GoBenin – Go!

Le projet GoBenin a dépassé le stade d'étude et de négociation après l'approbation de l'amendement par l'UE et se oriente vers la mise en œuvre concrète des actions pilotes.

GoBenin vise à soutenir la République du Bénin dans la mise en œuvre de sa politique nationale de l'eau, avec une référence particulière à la gouvernance de l'eau et les stratégies de gestion au niveau communal.

Le projet est conçu pour réaliser une action pilote après une analyse des ressources en eau dans la commune d'Abomey-Calavi, la formation et le transfert des connaissances et des compétences au personnel de la Commune et développer les capacités à travers les activités de participation pour la sensibilisation des acteurs locaux.

Au cours des cinq premiers mois d'activité, il a été mis en place, à travers un dialogue constant et les échanges entre les partenaires, les documents nécessaires à la signature des accords de partenariat. De même, les outils de gestion comptable ont été élaborés.

Du 22 au 25 Mars 2013, une première mission Italienne s'est rendue au Bénin. Il s'est avéré nécessaire d'apporter des modifications à la Convention visant à remodeler des activités du projet, suivant les suggestions des bénéficiaires locaux.

L'Union européenne, le 31 Mars 2014, a annoncé l'**approbation de l'amendement au budget**, requis par le groupe de pilotage. De ce moment là il est mis en oeuvre la création d'une unité de coordination au Bénin, «**Unité de Coordination Locale**» (UCL), géré par ENAS et par la Direction Générale de l'Eau du Ministère de l'Energie et de l'Eau. Cela a conduit à un renforcement des relations Italie-Bénin, permettant de mettre presque à la conclusion toutes les activités de



collecte de données du projet réalisé par les partenaires italiens. Cela inclut la collecte des données géologiques, hydrogéologiques et hydrochimiques existantes pour la caractérisation qualitative et quantitative des ressources en eau disponibles et l'analyse et l'évaluation des besoins dans les différents secteurs et pour les différents utilisateurs ont été presque terminés.

Du 16 au 26 Novembre 2014 la **mission au Bénin de la délégation Enas** a permis autre collecte de données, les inspections des infrastructures hydriques, des zones industrielles et des zones pilotes ainsi que la définition des activités de sensibilisation à réaliser.

A cette occasion les procédures pour l'achat du véhicule et du matériel informatique pour le siège local (UCL) ont été achevées.

Dans le même temps le **plan de visibilité pour la communication et de diffusion** a été réalisé. Le logo officiel a été obtenu. Différents outils seront diffusés à tous les partenaires impliqués dans le projet, aux autorités locales et à celles impliquées dans le secteur de l'Eau au Bénin et à la population de la Commune d'Abomey Calavi.

L'on a préparé une brochure du projet, un prospectus qui seront soumis à l'approbation de tous les partenaires.

En plus, tous les partenaires engageront la réalisation des affiches publics et panneaux contenant des messages éducatifs conçus

pour la sensibilisation des acteurs et de la populations locale, de l'enseigne lumineuse et des panneaux d'indication du bureau de l'UCL, des t-shirt, des casquettes, des bics, des sacs, des cartes de visites, des papiers entête des différentes correspondances des partenaires du Projet.

Activités

Réunions et rencontres - constante dialogue et d'échange avec les partenaires pour définir les détails du projet.



Création d'une Unité de Coordination Locale pour la gestion des activités et le partage de données.



Acquisition de véhicules et des fournitures pour la mise en œuvre du projet.



Les inspections effectuées pour définir les domaines d'intervention.



Ce projet est financé par l'Union Européenne

Un projet mis en œuvre par ENAS (Ente Acque della Sardegna)

Le contenu de la présente publication ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne.

